

Liminaire au CSE Siège

15 février 2023

DESACCORD DE METHODE !

“ Il est des entreprises pour lesquelles la vraie méthode est un désordre intentionnel. ”

Cette phrase tirée du roman d'Herman Melville, « Moby Dick » traduit un sentiment largement partagé à France Télévisions ! Lorsque l'on sait que l'auteur est né en 1819, on comprend que cette manière de faire ne date pas d'hier !

A France Télévisions, les projets d'envergure se bousculent, se succèdent, s'enchaînent, sans que les salariés et leurs représentants n'aient le temps d'en mesurer les enjeux et les conséquences sur l'emploi et les conditions de travail !

Tempo, Campus, automatisation des régies, Open-média... On prend l'eau !

Des projets que la direction entend dérouler en signant des accords de méthode dans lesquels ils privent le CSE et ses élus, de la possibilité de les analyser et de se prononcer sur leur mise en œuvre !

Or, si le code du travail prévoit en effet que l'on « peut déroger aux règles de consultation et d'informations du CSE » dans le cadre d'un accord de méthode, cela n'est possible que « lorsque cela est nécessaire ». Il ne s'agit en aucun cas d'un impératif !

Et sur tous les projets d'envergure actuellement présentés, s'il y a une chose qui est bel et bien nécessaire, c'est d'informer et de consulter les élus dont la mission est de défendre les intérêts des salariés.

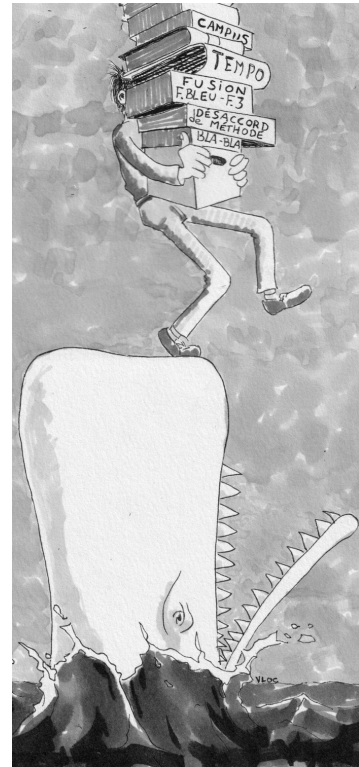
Prenons TEMPO par exemple, c'est un projet complexe dont les impacts sur l'emploi, les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés ne sont aujourd'hui pas connus.

La seule information transmise aux élus est celle de la suppression des deux éditions nationales de France 3.

Rien sur le devenir des salariés travaillant sur ces éditions !

Et alors que ce projet n'est pas encore déployé voilà qu'il est percuté par l'annonce d'une coopération renforcée voire d'une fusion entre France bleu et France 3 !

Et là, c'est non seulement le Réseau qui se trouve plongé dans l'incertitude mais l'ensemble du Groupe France Télévisions qui comprend bien qu'à travers un tel projet c'est l'identité même de l'audiovisuel public qui est en question.



Une annonce faite par voie de presse !

Décidément la direction de France Télévisions a vraiment du mal à dialoguer avec les instances représentatives du personnel !

Tant que celles-ci n'entravent pas ses arbitrages, tout va bien mais s'il y a le moindre risque de contradiction, elle préfère la brutalité d'un monologue social pour imposer ses décisions.

A bâbord elle prône le dialogue social, à tribord elle agit sans ménagement et se comporte comme si elle voulait le contrôler voire l'empêcher.

La direction manœuvre le navire France Télévisions sans tenir compte des attentes et de la souffrance de l'équipage, au risque de provoquer une mutinerie !

Paris, le 15 février 2023